

## FICHE PROJET N°43

### INTITULE DU PROJET :

*AMENAGEMENT DU SITE NATUREL DE L'ANCIENNE CAR-  
RIERE DE SORINNE-LA-LONGUE*

### LOT :

3

## 1. DESCRIPTIF DU PROJET

L'aménagement de l'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue passera par :

- le curage et le nettoyage du site (car il fut dans le passé utilisé comme dépotoir communal),
- sa valorisation par la création d'un parcours didactique (panneaux) et d'aires de repos.

Ce projet sera à étudier en collaboration avec le conseiller en environnement de la commune dont l'engagement est prévu dans le cadre du projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'une PCDN.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue (extraction de pierres) constitue à la fois un témoin historique du bâti traditionnel condruzien et une richesse naturelle en termes de biodiversité, avec un écosystème composé de trois points d'eau (deux étangs et la carrière en elle-même) ainsi que d'une flore et d'une faune caractéristiques.

Le diagnostic participatif (Partie III) met en évidence :

- un manque d'entretien et de mise en valeur du patrimoine naturel,
- un manque d'actions de sensibilisation des habitants et des touristes à la beauté de leur cadre de vie et à la préservation de l'environnement.

De plus,

- Le fait que le terrain soit propriété communale facilitera la mise en œuvre du projet.
- De nombreux cars (notamment des étudiants flamands) s'arrêtent à Sorinne-la-Longue afin d'y expliquer les caractéristiques paysagères du Condroz. Or, peu d'activités leur sont proposées.
- La réhabilitation de cet ancien dépotoir serait en quelque sorte un juste retour des choses.

Cet aménagement permettra de préserver un patrimoine naturel et d'y maintenir et développer la biodiversité. Il donnera une meilleure image de la commune, assurera un meilleur cadre de vie à chacun dans le long terme et renforcera l'attrait touristique de la commune.

### **3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT**

---

→ 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales.

→ 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

### **4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE**

---

Ce projet sera étudié et géré, entre autre, par le conseiller en environnement de la commune dont l'engagement est prévu dans le cadre du projet n°31, le comité de quartier de Sorinne-la-Longue, le groupe "Chemin et Sentiers", ... Toutes ces personnes sont des acteurs du territoire qui œuvrent déjà depuis plusieurs années de manière très active sur le territoire de la commune.